



Construction d'une réflexion associative pour faire face aux besoins sociaux de l'accompagnement du vieillissement et de la fin de vie

FNISASIC 29 janvier 2016

- ▶ **I- Du rapprochement de deux associations à la construction d'une seule entité associative: Chemins d'Espérance: Pourquoi et comment?**
- ▶ **II-De l'analyse de besoins à la mise en œuvre de moyens opérationnels mutualisés:**
 - L'AGSI
 - Le MOGI
- ▶ **III-De l'observation du territoire à la mise en œuvre d'actions concertées: le pôle 78**
- ▶ **IV-De l'opportunité de la proximité à la mise en œuvre d'actions concertées**
 - Mutualisation de proximité
 - Mutualisation de développement de compétences

I- Du rapprochement de deux associations à la construction d'une seule entité associative: Chemins d'Espérance: Pourquoi et comment?

- ▶ **Deux associations** gestionnaires d'EHPAD, d'origine congréganiste, œuvrant sur le territoire national
- ▶ **Une approche partenariale**, reposant sur des valeurs recensées et des enjeux explicités : le partage d'un autodiagnostic
- ▶ **Une approche pragmatique** dans un parcours en **trois étapes**
- ▶ **Une vision partagée du rapprochement**



ENJEUX POLITIQUES

- ✓ Conserver les identités, les dynamiques et les réalités associatives
- ✓ Pérenniser leurs actions dans le respect des valeurs qu'elles promeuvent et de l'héritage qu'elles ont mission de faire vivre.



ENJEUX STRATÉGIQUES

- ✓ Créer un ensemble cohérent et significatif
- ✓ Renforcer une représentativité régionale en choisissant ses partenaires

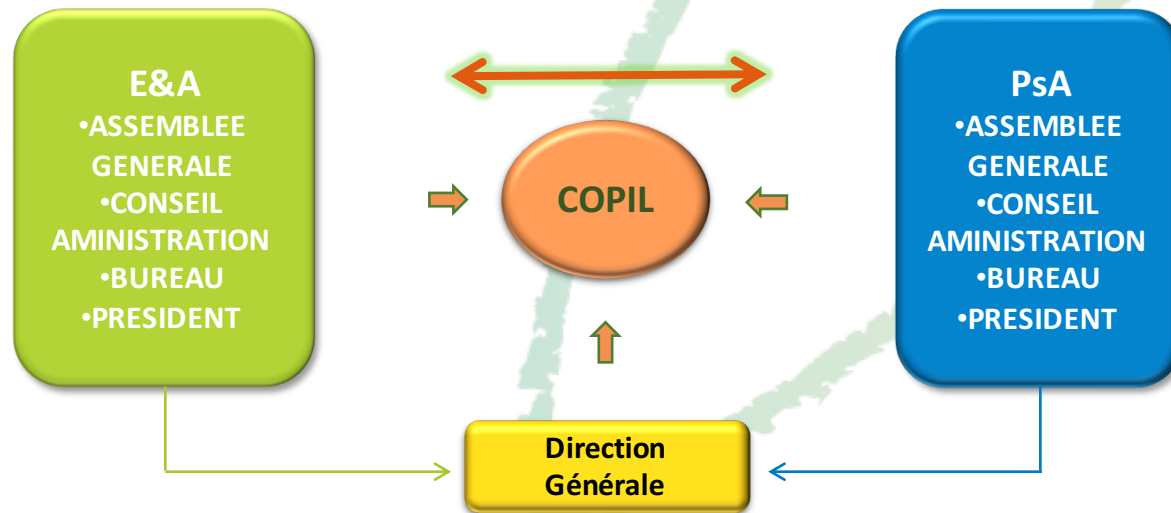


ENJEUX OPÉRATIONNELS

- ✓ Soutenir les établissements dans un contexte complexe, difficile et très évolutif

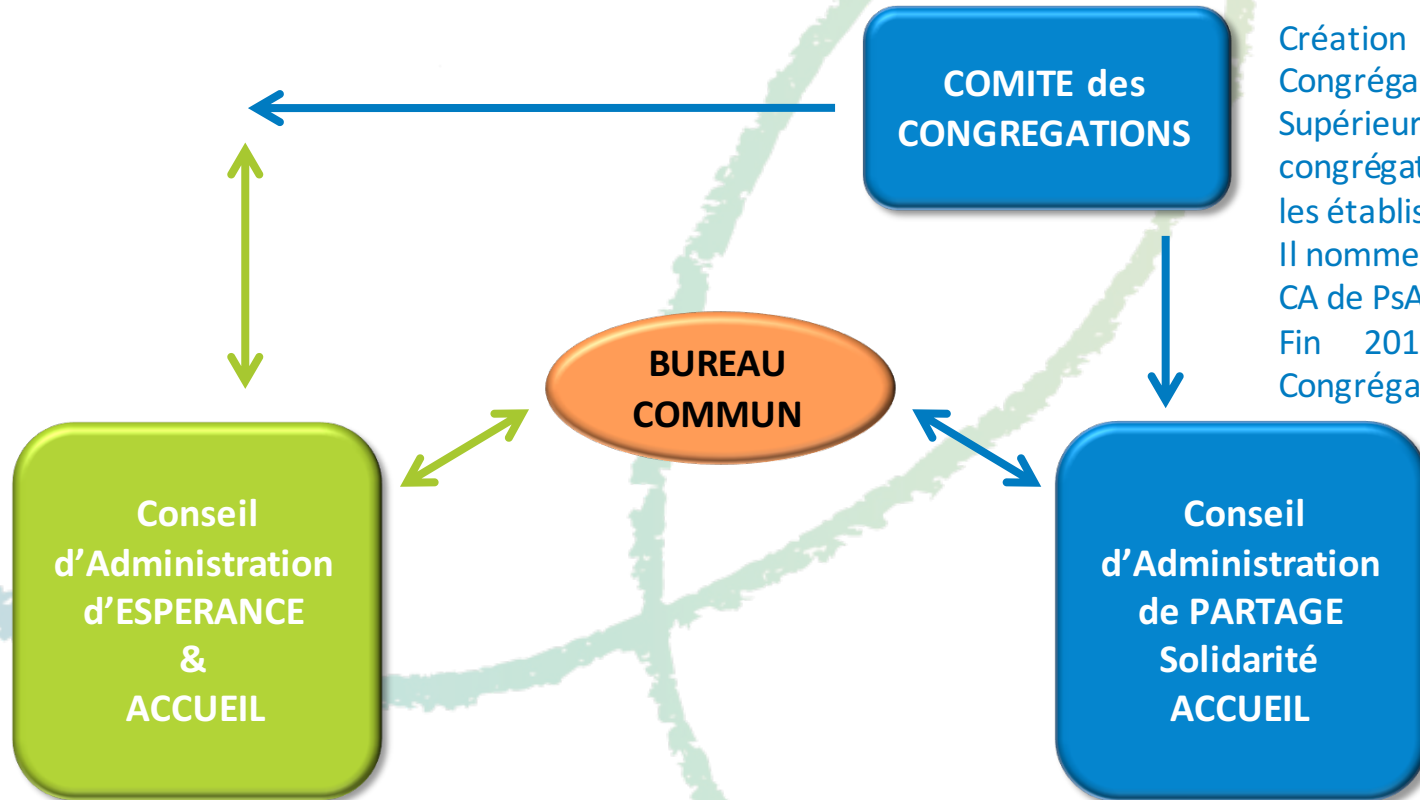
Un parcours en 3 étapes

Etape 1: 2011 - 2012 - Le temps de l'opérationnel



- ▶ Une seule directrice générale salariée sur les 2 associations
- ▶ Un siège mutualisé : en concertation avec notre autorité de tarification, mise en commun des moyens accordés à chaque siège
- ▶ Un COPIL composé de 2 administrateurs par association, d'un membre de droit de chaque association et de la directrice générale

Etape 2 : 2013 - Le temps du Politique



Création du Comité des Congrégations constitué par les Supérieur(e)s de toutes les congrégations dont sont issus les établissements de PsA.
 Il nomme 4 membres de droit au CA de PsA
 Fin 2013: ouverture à la Congrégation fondatrice d'E&A

Une première instance commune: le Bureau Commun remplace le COPIL

Une représentation des Congrégations fondatrices structurée : le Comité des congrégations

Etape 3 : 2014 - Le temps du projet

► Une démarche largement engagée et motivée

- Des acquis : deux histoires, deux associations, des valeurs communes, une volonté de rapprochement
- Des coopérations installées : CA concomitant, Bureau commun
- Des moyens communs mutualisés : DG, AGSI, formation ...

► Un projet, un objectif :

- La création d'une entité unique
 - Un projet associatif nouveau : histoire, valeurs, enjeux, priorités
 - Une gouvernance renouvelée
 - Une gestion et un employeur unique

► Une échéance posée : 2015

► Des modalités d'accès concertées : le plan de travail 2014

Élaboré dans le cadre d'une démarche planifiée

▶ Un groupe projet mandaté par le Conseil d'Administration

- ▶ Planification et communication

▶ Des groupes de travail thématiques

- ▶ Le projet associatif
- ▶ La gouvernance
- ▶ Les modalités de rapprochement : l'employeur unique
- ▶ Les modalités de rapprochement : l'opérationnel et le juridique
- ▶ Les modalités de rapprochement : le patrimoine

▶ Un chemin de validation et d'implication

- ▶ La production de textes formalisés et débattus
- ▶ La validation par les CA et les AG
- ▶ L'implication des directeurs et des équipes
- ▶ L'implication des résidents (CVS)

2015 : une nouvelle association

Organe Politique

- Le Comité des Congrégations reconnu par les statuts
- L'ouverture à de nouveaux membres adhérents
- Un Conseil d'Administration regroupant l'ensemble de tous les administrateurs
- Un projet associatif renouvelé

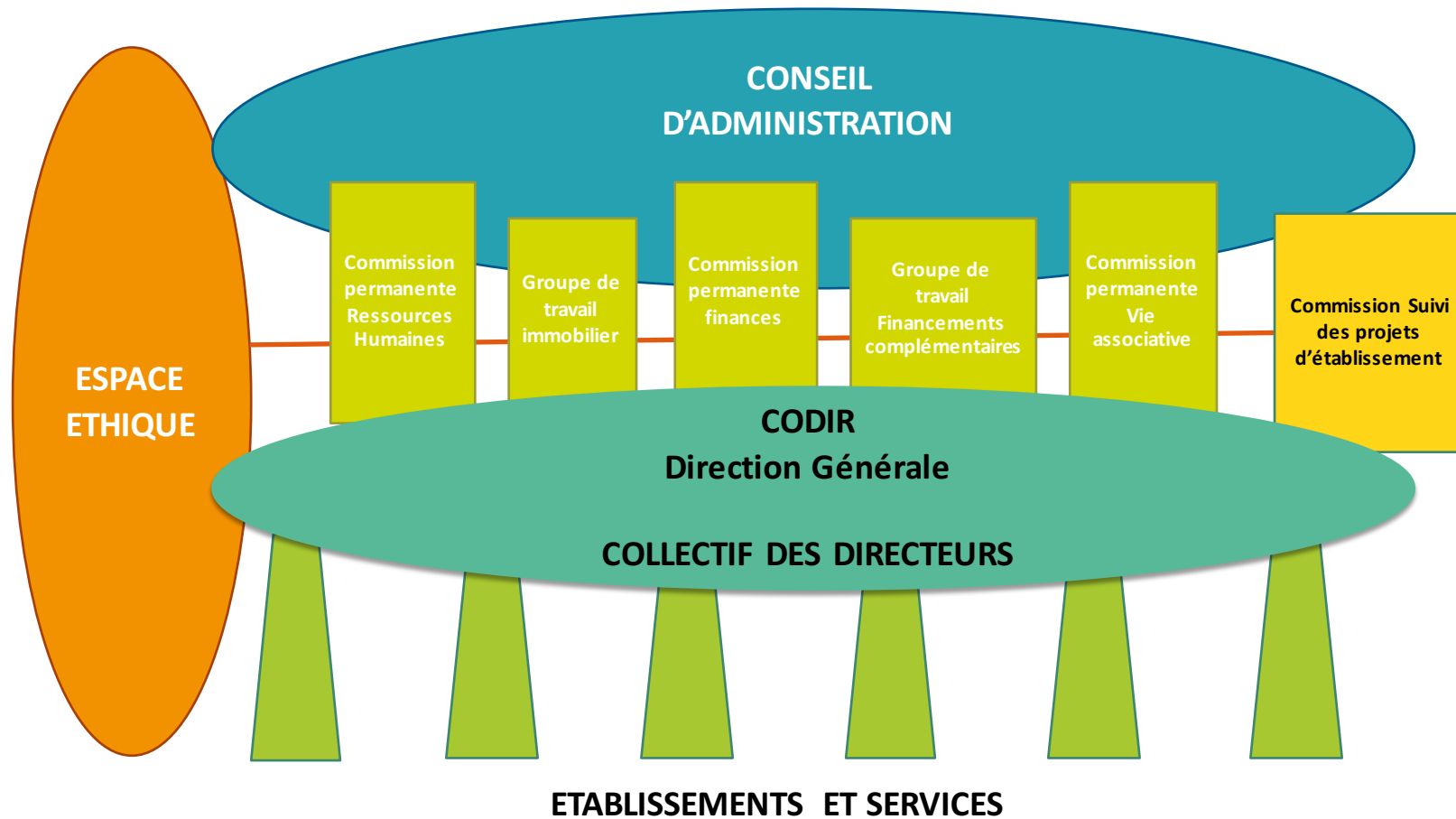
Organisation Stratégique

- Un plan d'actions redéfini
- Un travail par commissions structurées
- Des administrateurs référents pour chaque établissement
- Un système d'informations unifié

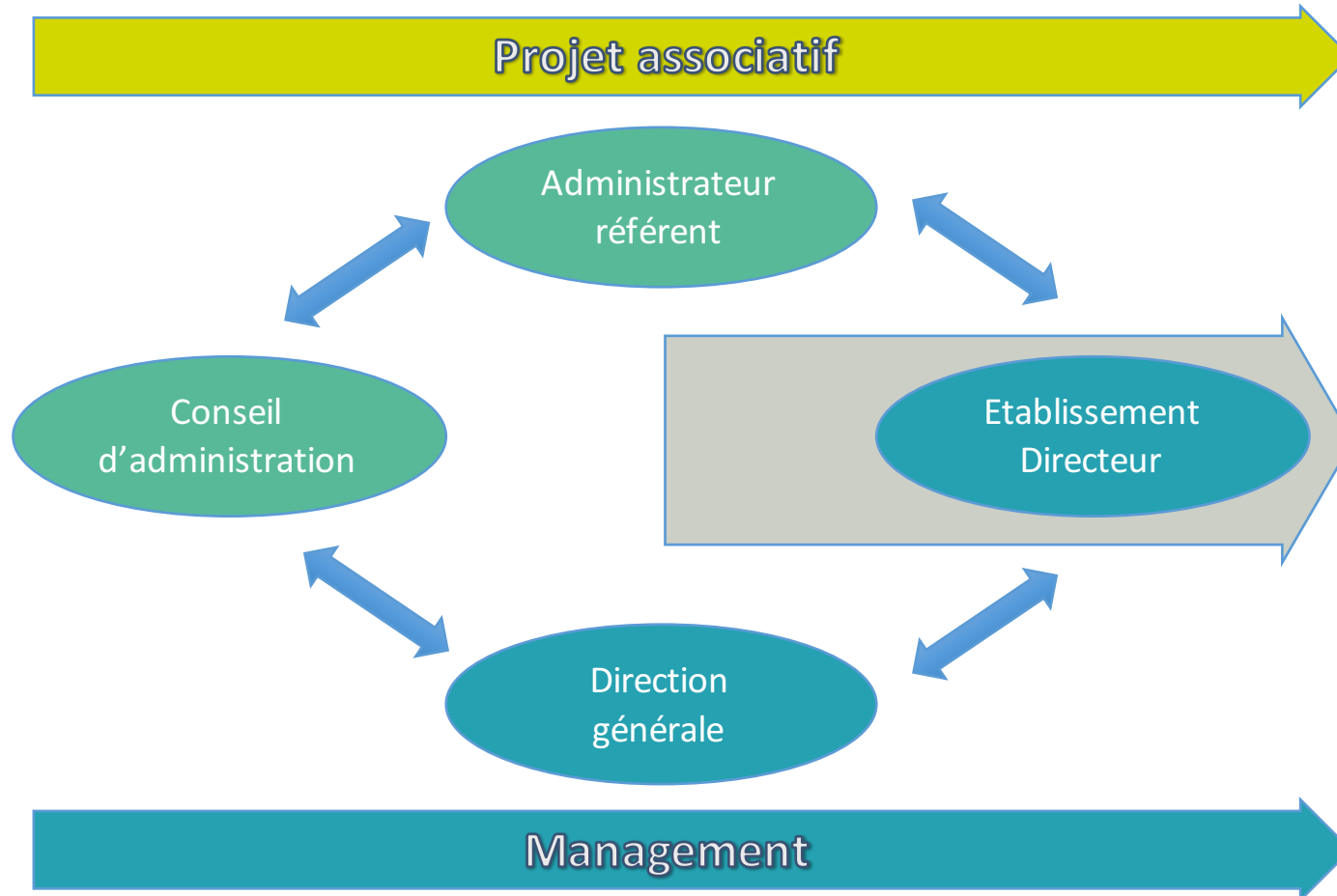
Organe Opérationnel

- Une direction générale unique
- Un collectif de directeurs
- Des délégations actualisées et adaptées

Une gouvernance associative redéfinie



Des administrateurs référents pour chaque établissement



II-De l'analyse de besoins à la mise en œuvre de moyens opérationnels mutualisés: l'AGSI

ESPERANCE
&
ACCUEIL



COMITE
STRATEGIQUE:
le GRI



PARTAGE
Solidarité
ACCUEIL



ASSOCIATION
MONSIEUR
VINCENT

Association
Groupement des
Systèmes
d'Information (AGSI)
2 administrateurs
délégués par chaque
association fondatrice
Un président et un
DSI représentant
chaque association en
alternance

L'Association Groupement des Systèmes d'Informations (AGSI)

► **2012** : Construction de la réflexion et du projet de gouvernance

► **07/2013** : Création de l'association Groupement des Systèmes d'Informations, (AGSI) constituée des trois associations fondatrices : Partage Accueil, Espérance et Accueil, Monsieur Vincent.

Recrutement d'un chef de projet et d'un assistant à maîtrise d'ouvrage

► **2014** : SI administratif et de gestion : Analyse des besoins/métiers - participation active et conjointe de salariés et de bénévoles des établissements et des associations

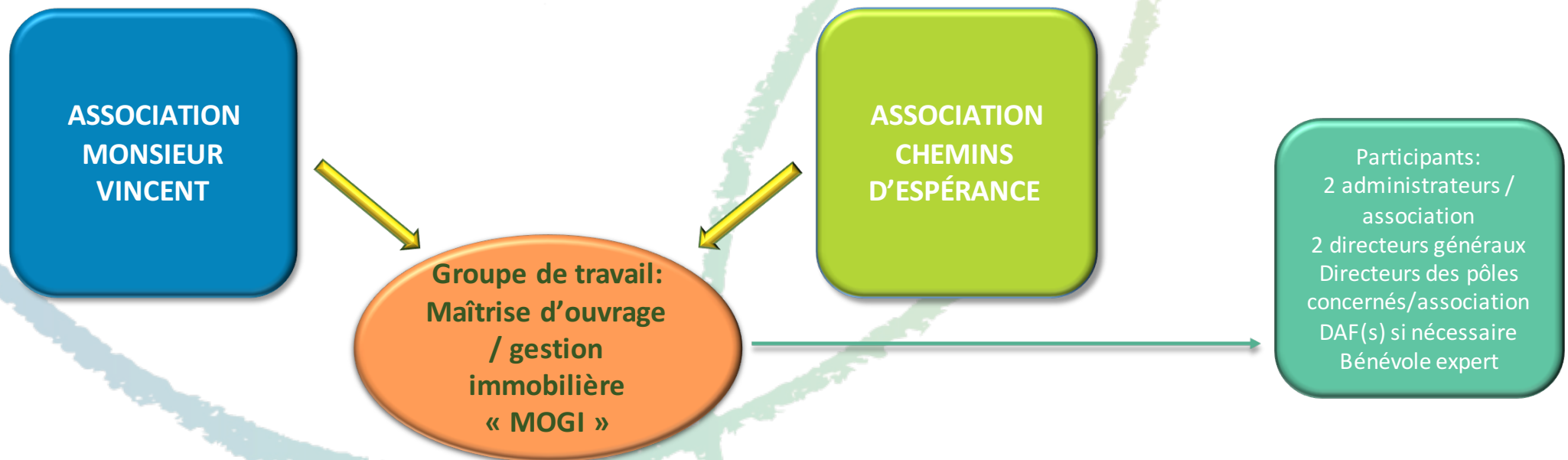
Choix du système et des éditeurs – adaptation des équipements des établissements - formation des utilisateurs
Recrutement du RSI

► **Janvier 2015** : Mise en service dans les établissements

► **Janvier 2016** : Lancement de l'expérimentation sur 4 sites de SI résidents pour choix et déploiement fin 1017

Projet accompagné depuis son origine par un expert bénévole

II-De l'analyse de besoins à la mise en œuvre de moyens opérationnels mutualisés: le MOGI



Préparer et suivre les projets architecturaux des établissements et des associations
Construire des outils de suivi des structures architecturales
Mutualiser les maintenances et les investissements mobiliers...

III-De l'observation du territoire à la mise en œuvre d'actions concertées: le pôle 78

ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT

E&A + PsA = ASSOCIATION
CHEMINS D'ESPÉRANCE

MUTUELLE ECCLÉSIASTIQUE INTER
DIOCÉSAINE DE VERSAILLES

ADEODAT

ASSOCIATION SAINT AUGUSTIN

ASSOCIATION LES AUGUSTINES DE
SAINT GERMAIN

Pôle 78 :
6 associations
6 établissements
600 résidents

**COMMISSION
ASSOCIATIVE TERRITORIALE
DU 78:**

Un administrateur référent/
association
Les directeurs généraux
Les directeurs
d'établissements

COMITE OPERATIONNEL:

Les directeurs
d'établissements
Les collaborateurs des
directeurs (en fonction des
sujets)

► **Octobre 2012: Mise en place du Pôle 78**

► **Fin 2015 : Bilan**

- Meilleure identification des associations et des établissements par les autorités de tarification du département
- Des coopérations et des échanges de pratiques sont en place: formations communes par exemple
- Des rencontres « métiers » régulières soutiennent l'action des professionnels (ex: psychologues)
- Réseau de propositions de solutions aux recherches des personnes âgées du secteur

► **2016 : Représentation du pôle dans toutes les instances auxquelles un membre au moins participe (conférence de territoire, Maia, CRSA, commissions PA URIOPSS, ...)**

- Poursuites, formalisations (CR...) et développement des mutualisations, coopérations, échanges...

► **Projets**

- Construction d'un observatoire de l'évolution des besoins et de l'adaptation de nos réponses
- ~~Élaboration de positionnements communs sur des questions de fond~~

IV-De l'ouverture à des actions de proximité

ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT



Construction d'un
établissement:
Antoine Portail
Paris

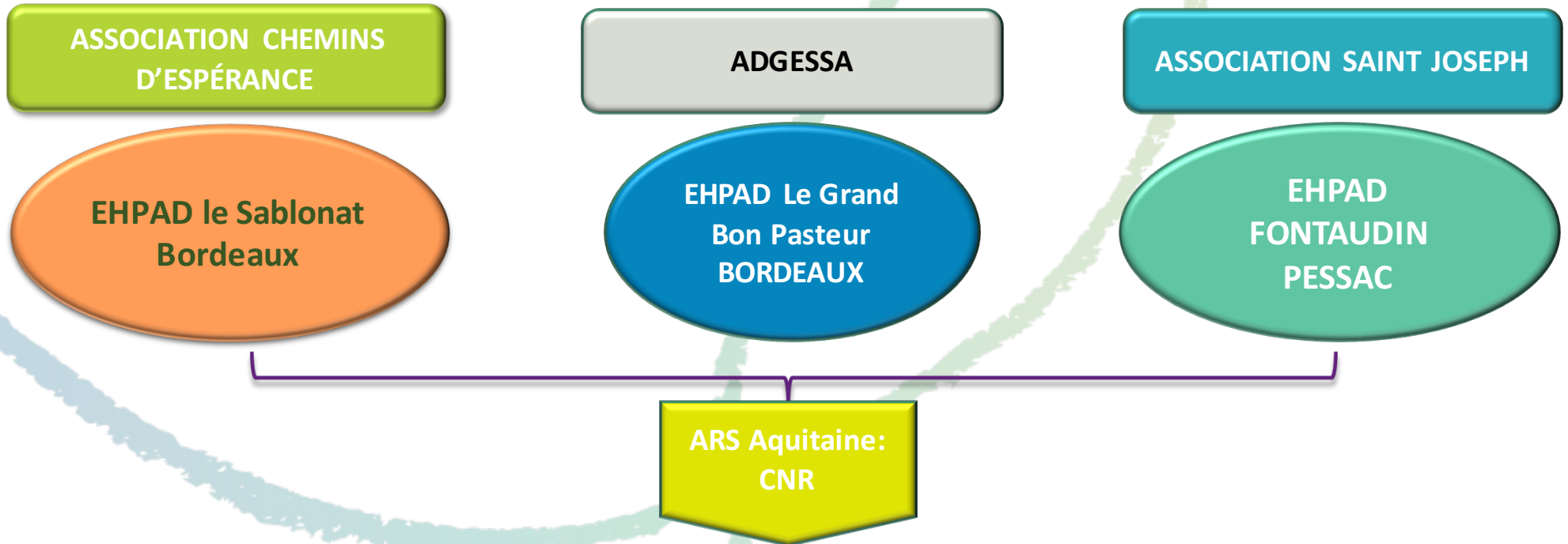
E&A + PsA = ASSOCIATION
CHEMINS D'ESPÉRANCE



Réhabilitation
d'un
établissement:
Amitié Partage
Paris

- Système de restauration commun (une seule cuisine) – commission de restauration et commission menus inter établissements
 - Buanderie commune avec mutualisation des fonctions de lingères
- Comité de pilotage avec réflexions sur les autres mutualisations possibles (formations, animation, sorties, PASA...)

IV-De l'ouverture à des actions de proximité



Programme de formation sur trois ans du personnel des établissements accompagnant des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer dans le cadre de l'approche « CARPE DIEM »